



Déclaration de la FSU au CDEN du lundi 14 avril 2014

Nous sommes ici réunis pour le premier CDEN qui traitera des opérations de carte scolaire depuis la signature de la convention pour l'aménagement du territoire scolaire cantalien entre l'Education Nationale et l'association des maires de France du Cantal.

Cette convention est la réponse politique apportée aux mobilisations fortes et déterminées menées par les personnels, les parents, les élus et les associations partenaires du service public d'éducation. La FSU, après avoir été à l'initiative de ces mobilisations, a, en toute logique, participé à sa concrétisation. Elle l'a fait dans un souci de cohérence sans jamais renier ses revendications. Il en sera de même dans les deux années à venir. Nous sommes favorables à cette convention même si nous continuerons de contester certains points figurant dans le texte signé le 24 janvier dernier.

Depuis dix ans, nous comptons 152 élèves de plus dans les écoles publiques du Cantal. 10 013 élèves étaient scolarisés en 2003-2004, 10 165 le sont aujourd'hui (cf documents CDEN). Sur la même période, le Cantal a perdu 70 enseignants ! Cette convention n'est donc pas un cadeau, ni un rattrapage. Elle est une simple mesure d'urgence. Elle a au moins le mérite de revenir sur l'idée que l'école peut faire mieux avec moins d'enseignants. Mais, elle reste bien insuffisante au regard des besoins de l'école cantalienne. Elle est insuffisante parce qu'elle ne concerne que le Cantal et nous ne pourrions oublier ici le sort réservé à l'école dans nos départements voisins et amis de l'Allier et de la Haute-Loire. Nous n'oublierons pas non plus que si la situation reste tendue chez nous elle a atteint un point critique dans nombre de départements français.

Dans le Cantal, Mme l'Inspectrice d'Académie ne sera pas en mesure de répondre aux demandes d'ouvertures de classes légitimes qui se sont encore manifestées ces derniers jours. Nous vous avons entendus au CTSD nous dire que des réponses seront apportées, progressivement, sur les 3 ans de la convention. Nous aimerions partager votre optimisme mais nous ne sommes pas certains que tous les incendies seront éteints à la rentrée 2016.

Abordons maintenant la question qualitative. Nous savons tous ici que les résultats des élèves cantaliens sont bons. Ils sont systématiquement supérieurs aux moyennes dans les évaluations nationales des dernières années. Le P/E du Cantal que certains jugent scandaleux ne serait-il pas une chance pour nos élèves ?

Au-delà des taux d'encadrement, l'organisation pédagogique des écoles rurales explique aussi ces bons résultats. L'enquête DECIBEL réalisée en juin 2012 par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance montre que l'organisation en classes multi-niveaux a une incidence notoire sur les résultats des élèves. L'école rurale pourrait-elle devenir un modèle ? Nous en avons la certitude.

Notre handicap démographique et géographique est un atout pour l'école et la réussite des élèves. Il nous faut donc veiller à ne pas orienter l'implantation des postes à la lueur de vieilles recettes. Nous l'avons dit en préambule, nous sommes favorables à cette convention. Mais, certains points figurant dans le texte signé le 24 janvier nous laissent perplexes sur la mise en œuvre de ce gel des moyens. La convention ne fait pas le deuil du désir ancien de regrouper, de concentrer les petites structures scolaires. On n'apprend pas mieux dans les grosses écoles. Nous le répétons fermement ici.

Cessons de considérer notre forte proportion de petites écoles comme un handicap. C'est une chance. Cette convention nous offre la possibilité de le prouver et de conforter cette richesse. A nous, à vous, de la saisir.

Dans le second degré, l'académie de Clermont-Ferrand gagne 14 emplois pour une hausse d'un peu plus de 500 élèves. 396 heures supplémentaires ont été rajoutées. Les redéploiements de ces dernières années ont conduit à une dégradation continue des taux d'encadrement dans les lycées. La hausse des effectifs plus forte que dans les autres secteurs nécessite d'y rétablir des moyens. Nous regrettons que cela se fasse au détriment des lycées professionnels et des EREA qui connaîtront des suppressions de postes et de sections.

Les collèges du Cantal continuent de connaître une hausse de leurs effectifs (+50 élèves) mais avec une DGH diminuée de 105 heures postes soit 6 ETP en moins. C'est une nouvelle ponction scandaleuse des moyens attribués au département, qui donne un tour de vis supplémentaire et diminue les marges de manœuvre. Le rectorat nous reprend en partie d'une main ce qu'il nous avait attribué de l'autre l'an passé. Ce n'est pas avec des effets de yoyo que l'on pourra refonder l'Ecole. La diminution sensible des entrées en 6e aurait pu permettre d'améliorer les conditions d'accueil des élèves dans tous les collèges.

En supprimant 6 divisions dans ce niveau, en prenant moins en compte les effets de seuil, le E/D se maintient à l'identique pour les divisions de 6e soit 23,88 au lieu de 23,89 l'an passé. Résultats : des classes de 6e chargées de 27 à 30 élèves à Saint Cernin, Saint Mamet, Ydes, Jules Ferry, Mauriac, la Jordanne. La FSU revendique un maximum de 24 élèves par classe et notamment en 6e pour favoriser la réussite de tous dès l'entrée au collège.

Dans les autres niveaux 5e et 4e, l'ajout de 3 divisions à chacun d'eux ne suffit pas pour éliminer les classes chargées. Même certains petits collèges sont touchés ex Massiac avec une 5e à 29, une 4e et une 3e à 28, Riom ès Montagnes avec une 4e à 29 et une 3e à 28.

« Nous ne voulons plus enseigner dans des classes à 28, 29 ou 30 élèves qui dégradent les conditions de travail et d'étude des jeunes et qui génèrent la souffrance et l'échec des plus fragiles. Le changement, ce doit être de pouvoir travailler avec des effectifs moins lourds et de permettre la réussite de tous les élèves ». écrivions-nous l'an passé. Cela reste toujours d'actualité. L'an II de la refondation n'a rien changé à cette situation et n'a pas produit sur le terrain la rupture attendue avec les politiques précédentes.

Cc n'est pas en continuant à supprimer des heures et en maintenant des effectifs chargés dans trop de divisions que les conditions de travail et d'étude pourront s'améliorer. Ce n'est pas ainsi que l'on pourra réparer et reconstruire le système éducatif.